



Laon, le 27 mai 2016

## Communiqué de presse

### Cérémonie de remise des décrets de naturalisation

**Le lundi 6 juin 2016 à 17h30, Mme Perrine BARRÉ, secrétaire général de la préfecture de l'Aisne et sous-préfet de l'arrondissement de Laon, présidera une cérémonie de remise des décrets de naturalisation dans les salons de la préfecture.**

Cette cérémonie vise à accueillir de manière solennelle et chaleureuse dans la communauté nationale les personnes ayant acquis récemment la nationalité française par naturalisation, réintégration ou déclaration.

Trente-cinq personnes, âgées de 8 mois à 59 ans et originaires de 16 pays différents ont été invitées à cette cérémonie :

*Algérie, Belgique, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Côte d'Ivoire, Comores, Égypte, Géorgie, Madagascar, Maroc, Roumanie, Russie, Sénégal, Syrie, Togo.*

#### **Parmi ces 35 personnes :**

- 14 personnes ont été naturalisées par décret (dont 4 enfants par effet collectif)
- 15 personnes sont devenues françaises par mariage
- 6 enfants sont devenus français par déclaration souscrite auprès du Tribunal d'instance, en raison de leur naissance en France ou de leurs attaches françaises.

Pour l'année 2015, dans le département de l'Aisne, 346 personnes sont devenues françaises : 196 par décret, 70 par mariage et 80 par déclaration souscrite auprès du Tribunal d'instance de Laon ou de Soissons.

#### Contact presse :

*Service départemental de la communication interministérielle*

*Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69*

*Courriel : [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)*

*<https://www.facebook.com/prefetdelaisne>*

*<http://www.aisne.gouv.fr>*

*Twitter : @Prefet\_02*